

jusqu'à ce qu'il ait une famille. Enfin, mais c'est là une idée un peu hardie, s'il est bon que ce jeune homme entre dans sa profession avec des dettes qui lui apprendront à pratiquer l'économie, il n'est pas bon qu'il soit découragé dès l'abord de la vie par des charges trop lourdes. D'autres plus compétents diront s'il est possible que nos gouvernants viennent en aide à ceux de nos élèves qui porteront vers la terre leur initiative, leurs connaissances et leurs talents développés par un cours d'études classiques. Ce serait, par exemple, en mettant à leur disposition un crédit agricole, non seulement s'ils se font colons, mais même s'ils achètent à crédit une terre située dans les centres anciens.

Ils apportent au bien commun de la classe agricole une instruction et une compétence qui n'ont rien coûté au public, sauf les deux ou trois années de leur cours d'Agriculture. Il semble que ce ne serait pas trop de leur offrir un crédit dont le taux n'excédât pas deux ou trois pour cent. A l'heure présente, l'institution du Crédit foncier est réputée ruineuse, aux yeux des économistes les plus modérés. Notre province est pourtant agricole avant tout.

Si l'on offre des subsides gratuits à ceux qui entreprennent de créer des industries, on ne devrait pas faire moins en faveur de ceux qui mettent leur intelligence avvertie au service de l'industrie par excellence, celle de la terre. Or, il n'est même pas nécessaire de leur offrir un subside gratuit. Qu'on mette à leur disposition, moyennant les garanties légales, une certaine somme soustraite au patronage politique. Que des experts désintéressés de toute politique soient chargés de vérifier les diplômes d'études classiques, partielles ou complètes, et d'études agricoles, ainsi que la bonne foi de ces jeunes agriculteurs, et nantis d'un emprunt raisonnable, rien ne s'opposera à ce qu'ils s'achètent de bonnes terres et en commencent l'exploitation pour le plus grand bien de leur localité. Le faible intérêt exigé par le gouvernement n'aura rien d'écrasant. Et, loin d'être une charge pour l'Etat, ce crédit contribuera à développer des terres qui donneront un plus haut rendement : la prospérité nationale et celle du Trésor public dépendent des succès de la classe agricole ainsi promus.

On peut encore venir en aide à ces intelligentes recrues de la profession d'agronome en leur confiant des fonctions d'experts et de conférenciers. C'est même déjà fait. Mais ce